

①2

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 04.07.00.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 11.01.02 Bulletin 02/02.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Ce dernier n'a pas été
établi à la date de publication de la demande.*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : *SIDEP Société anonyme* — FR.

⑦2 Inventeur(s) : BOUTONNET TRANIER JEAN MARC.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) : BREESE MAJEROWICZ SIMONNOT.

⑤4 **SYSTEME INTEGRE DE GESTION DES PASSAGES POUR MAGASIN.**

⑤7 La présente invention concerne un système pour la surveillance d'un magasin, comprenant au moins une borne équipée d'un détecteur apte à interagir avec des étiquettes antivol, caractérisé en ce que la borne comporte en outre un compteur de passages, au moins une caméra de surveillance.

FR 2 811 455 - A1



Système intégré de gestion des passages pour magasin.

La présente invention concerne le domaine des équipements pour la surveillance des passages dans un magasin.

Il est connu de placer à sur un point de passage d'un magasin une borne comportant un détecteur déclenchant une alerte en cas de passage d'un article comportant une étiquette antivol non désactivée.

L'objet de la présente invention est de proposer un équipement amélioré comportant en outre un compteur de passages, une caméra de surveillance, et un contrôle de la température ambiante.

Le compteur de passages est entièrement intégré. Une caméra web est placée dans les bornes, pour donner la possibilité de surveiller les sorties de caisse et le poste caisse. Une sonde de température est installée sur les systèmes et informe de la température ambiante du magasin. Pour centraliser les informations recueillies par cette borne et fournir des analyses précises, les données provenant de la borne sont exploitées par un logiciel qui permet de gérer l'activité de vente et de consulter à distance, par un réseau tel que Internet, toutes ces informations.

Le compteur de passages vous permet de compter les clients lorsqu'ils entrent dans la surface de vente et qu'ils en sortent. Couplé au logiciel de traitement, le compteur permet de dénombrer les clients présents à un instant donné dans le magasin et fournit des analyses précises des différents taux de fréquentation. Il fonctionne avec un boîtier d'alimentation basse tension. Le compteur est remis à zéro grâce à une clé. En cas de coupure électrique, les données sont sauvegardées.

Les sondes de température intégrées mesurent la température au niveau des caisses et permettent ainsi de

contrôler le confort de votre clientèle (vérification du bon fonctionnement de la climatisation et du chauffage). Elles peuvent également être installées à l'intérieur du magasin, dans toutes les zones qui méritent d'être particulièrement surveillées (rayons réfrigérés, 5 congélateurs, etc.). Des signaux sont adressés en cas de dépassement des seuils.

Une caméra intégrée aux bornes permet une visualisation du passage en sortie de caisse. Le logiciel 10 d'exploitation permet un enregistrement avec arrêt sur image lors du déclenchement d'alarme, en mode de visualisation pré- et postalarme.

Deux caméras web peuvent être installées, l'une en haut de l'antenne au niveau du voyant d'alarme pour 15 surveiller le passage entre les antennes, et l'autre dans la protection chariots pour surveiller les marchandises qui défilent sur la caisse et le poste caisse. Cette deuxième caméra est orientable et réglable en hauteur.

Le logiciel d'exploitation centralise les données 20 recueillies au niveau de la détection vol des articles, des compteurs de passages, des caméras web et des sondes de température. Il transmet en temps réel les informations telles que :

- Détection vol des articles : il compare les 25 taux d'alarmes par caisse et identifie les caisses les plus sensibles au vol. Il archive les alarmes.

- Compteur de passages : il donne un contrôle permanent de la fréquentation du magasin et transmet un signal si un seuil est dépassé. Il procure une analyse 30 précise des différents taux de rentabilité du magasin par caisse. Il compare les taux de passages par caisses et par périodes

- Caméra web : il permet de visualiser les images en temps réel, de les archiver si nécessaire. Il 35 permet également de visualiser les images d'alarmes.

- Sonde de température : il informe sur la température ambiante du magasin.

Via un site Internet sécurisé, l'opérateur peut se connecter sur le magasin et effectuer les vérifications à distance.

L'ensemble des informations (comptage, analyses, images web, etc.) peut être consulté à tout moment sur Internet, grâce à un code d'accès. Les informations peuvent être transférées à tous les points stratégiques de supervision. Grâce à ce dispositif, on dispose de véritables moyens de contrôle à chaque caisse du magasin et on peut maîtriser à distance toute la sécurité. Le bilan bimestriel de surveillance fourni par l'exploitant, qui fait état de l'équipement des rayons en protection antivols et du fonctionnement de l'ensemble des systèmes. Il peut également être disponible sur Internet. Il est archivé dans une base de données propre à chaque client. Il est possible de prévoir une connection de tout autre logiciel de gestion (réfrigération, éclairage, etc...), de façon à centraliser toute la gestion technique du magasin sur un même site web hautement sécurisé.

REVENDEICATIONS

1 - Système pour la surveillance d'un magasin, comprenant au moins une borne équipée d'un détecteur apte à interagir avec des étiquettes antivol, caractérisé en ce
5 que la borne comporte en outre un compteur de passages, au moins une caméra de surveillance.

2 - Système pour la surveillance d'un magasin selon la revendication 1, caractérisé en ce que la borne
10 comporte en outre un moyen de contrôle de la température ambiante.